Jean-Pierre Delannoy : une présence chrétienne en terre laïque

Diacre, père de trois enfants et administrateur de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Delannoy porte un regard bienveillant sur les parlementaires qu'il assiste. Ferme dans ses convictions, il reste ouvert au dialogue sans exclusive.

Quel fut votre parcours de foi jusqu'à votre ordination ?
Je suis issu d'une famille pour qui l'appartenance à l'Église allait de soi, sans que mes parents n'y aient un engagement particulier. Mon père, expert-comptable, était imprégné d'une chrétienté du Nord, traditionnelle, territoriale. À la maison, on ne parlait guère de religion. J'ai été très marqué par ma profession de foi, que j'ai faite à l'âge de 11 ans. Nous étions quatre cents dans la cathédrale d'Angers ce jour-là ! À la rentrée suivante, nous n'étions plus qu'une dizaine à l'heure d'instruction religieuse. L'aumônier du lycée, le père Guy Désiré, nous a posé la question : « Où sont passés les autres ? » J'entends encore aujourd'hui cette interpellation ; c'est une phrase qui m'a marqué et qui explique tout mon parcours ultérieur. J'ai compris très jeune que l'Église ne garderait pas durablement le haut du pavé, dans le schéma d'une France éternellement chrétienne. J'ai fait cette expérience du vide qui me conduit à me méfier du discours des personnes « installées » dans l'Église ; à cet égard, je me reconnais pleinement dans ce que dit et fait le pape François.

Comment s'est déroulé votre appel au diaconat ?
Peu à peu, après mes études de droit à Rennes, je suis venu à Paris pour faire Sciences-Po. J'habitais à La Goutte-d'Or,
près de Saint-Bernard-de-la-Chapelle. C'est là que j'ai commencé à m'intéresser au diaconat. J'étais très engagé dans cette paroisse pauvre rassemblant des fidèles de toutes les nationalités, à la fois des « anciens » du quartier et beaucoup d'« ultramarins ». Cette période de ma vie a été particulièrement féconde. Avant mon ordination, j'ai effectué un stage d'un an à l'aumônerie de l'hôpital Saint-Louis. J'ai été merveilleusement accueilli par l'aumônier de l'époque, le père Bernard Gruel, qui a fait montre d'une hospitalité extraordinaire. Lorsque j'ai appris que j'étais envoyé dans cette aumônerie, j'ai pensé que c'était là un signe du Seigneur, dans la mesure où j'étais appelé à faire exactement ce que je ne souhaitais pas. J'y suis resté quatorze ans.

En quoi consiste votre fonction d'administrateur de l'Assemblée nationale ?
Les administrateurs ont pour première fonction d'assister les parlementaires dans leur mission législative : rédaction des rapports, préparation des amendements aux projets et propositions de lois. Il y a une grande variété d'autres tâches, y compris administratives. Personnellement, j'ai commencé, en 1978, par le secrétariat de la commission des affaires culturelles avant de m'impliquer pendant six ans au secrétariat du rapporteur général de la commission des finances. Depuis huit ans, je m'occupe du budget de l'Assemblée nationale.

En tant que diacre, entretenez-vous des relations différentes avec les parlementaires ?
Il est difficile de répondre car les fonctionnaires parlementaires sont tenus à la réserve à l'égard des députés. Ils sont « en tenue de service » : seuls les parlementaires décident et sont responsables de leurs actes devant les électeurs, je ne l'oublie jamais. De surcroît, il faut tenir compte de la laïcité de cette maison. Je ne m'y promène donc pas avec ma foi en étendard même si, après trente-six ans de présence, beaucoup connaissent mes valeurs et mes convictions. Je suis ainsi plus libre d'entretenir des liens amicaux avec des assistants parlementaires ou des membres de cabinets ministériels de tous horizons.

La plupart des parlementaires, y compris les non-chrétiens, considèrent l'Église comme une institution gouvernée par le principe d'autorité et en tiennent compte pour cette raison. Cette vision est en train d'évoluer, pas toujours, hélas, dans le bon sens. J'ai été choqué et peiné par l'accueil lamentable qui a été réservé à Mgr André Vingt-Trois lorsqu'il a été auditionné sur le mariage pour tous. Cet accueil n'était guère compatible avec la simple bienséance républicaine.

Est-ce difficile d'être responsable politique et chrétien en France ?

Ce qui est sûr, c'est qu'une certaine conception erronée de la laïcité inhibe les élus. C'est flagrant dans le cas de tel ancien membre de gouvernement qui, une fois nommé ministre, a tenu à s'abstenir de communier quand il se rendait à la messe dans un contexte officiel. Le problème est sans doute plus aigu à gauche qu'à droite. La notion de « progrès », associée à une certaine idéologie laïque, devient un refuge pour une partie de la gauche qui semble considérer qu'il est plus facile de traiter de sujets comme le mariage homosexuel, la procréation médicalement assistées, la théorie du genre ou la fin de vie que des problèmes économiques et sociaux qui minent la vie des Français. En outre, trop de responsables politiques veulent cantonner la foi à une prétendue « sphère privée » où les catholiques seraient parqués comme dans une sorte de « réserve indienne ». Avec le père Laurent Stalla-Bourdillon, le directeur du SPEP*, nous recevons des élus de tous horizons, de tous bords politiques. Nous ne cherchons pas à « convertir » de façon systématique mais à expliquer, à échanger, à poser des questions et à y répondre. Comme lui, je suis parfois témoin de beaux chemins spirituels mais cela relève évidemment du for interne.

Peut-il y avoir de la place pour la compassion dans le monde politique ?

Bien sûr ! Regardez ce qu'il s'est passé lorsque Jean-Louis Borloo a annoncé son retrait de la vie politique pour raisons de santé : il y a eu de l'émotion car aucun homme politique ne conçoit facilement qu'on puisse raccrocher. De même, souvenons-nous de l'hommage rendu par les députés à leur collègue du Nord Patrick Roy ; il a mené un combat courageux contre le cancer qui a fini par l'emporter. Les députés l'avaient applaudi unanimement en séance. La maladie et la mort restent des énigmes, même pour des personnes qui touchent au pouvoir.

Quelle est votre plus grande joie ?

Elle est paradoxale : c'est d'avoir pu partager dans le plus grand bonheur la dernière année de vie de mon épouse Martine, décédée des suites d'un cancer il y a un peu plus d'un an. Nous avons vécu, pendant cette année un vrai chemin commun, elle, nos enfants et moi. C'était une épouse extraordinaire : elle était plus diaconale que moi ! Sa foi la conduisait à inciter ceux qu'elle rencontrait à renouer avec l'Église ou à y entrer. Y compris par le baptême. Lors de ses obsèques en l'église Sainte-Clotilde, 45 de ses collègues avaient fait le déplacement parmi les 400 personnes présentes. Aujourd'hui encore, je sens sa présence. Elle continue de m'apprendre chaque jour la charité.

Propos recueillis par Romain Mazenod (DA 170 06-2014)

*Service pastoral d'études politiques, créé en 1995 par le cardinal archevêque de Paris Jean-Marie Lustiger.